

Offre d'emploi - Musicien-ne intervenant-e en milieu scolaire (17h/semaine, à compléter avec Feyzin)

Missions de :

Placé sous la responsabilité de la direction de l'Ecole municipale de musique et en lien avec la coordination du département « Musique à l'Ecole », le / la musicien-ne intervenant-e s'engage :

- à renforcer les rencontres artistiques et culturelles, les pratiques et la culture musicale des publics scolaires de Saint-Fons ;
- à mettre en œuvre des interventions musicales auprès des jeunes et très jeunes publics en apportant son expertise artistique et pédagogique, sur un répertoire le plus large possible ;
- à participer à la vitalité pédagogique du projet d'établissement et de la politique culturelle de la Ville en s'impliquant dans des actions de diffusion et de création artistique avec les publics scolaires et les élèves de l'école municipale de musique ;
- à contribuer aux réflexions et aux projets intercommunaux particulièrement avec Feyzin.

Activités

L'Ecole municipale de musique Guy Laurent dispense 20 cours d'instruments différents et une quinzaine de pratiques collectives, le tout articulé autour d'enseignements de formation musicale.

Le département « musiques à l'école » de l'Ecole municipale de musique réalise des interventions dans toutes les écoles maternelles et primaires de la Ville (9), avec des formats de parcours pédagogiques proposés aux équipes pédagogiques suivant les spécificités des Musiciens intervenants. En 2023-2024, plus de 60 heures d'intervention par semaine sont déployées dans les groupes scolaires. Dynamique et solidement ancrée dans l'éducation artistique de la Ville, l'équipe des Musiciens intervenants représente un pôle reconnu et fondateur dans l'activité de l'Ecole municipale de musique. Un rapprochement intercommunal avec la ville de Feyzin et l'école de musique permet de renforcer des coopérations pédagogiques et artistiques entre les deux structures dans les trois départements (classiques/musiques écrites, Jazz – Musiques actuelles et Musique à l'Ecole »).

Les activités sont les suivantes :

- Conception et mise en œuvre des interventions en milieu scolaire, à partir des différents formats de projets construits et renouvelés par le département Musiques à l'école, en concertation étroite avec les équipes pédagogiques de l'Education nationale, dans 2 groupes scolaires de la Ville ;
- Participation et accompagnement instrumental des temps de restitutions scolaires, particulièrement celles inter-classes
- Pilotage de projets musique spécifiques pendant l'année, suivant propositions
- Participation aux temps de réunion de l'équipe et du service (réunions du département et réunion du Conseil pédagogique, 4 fois/an)

Compétences requises

Profil souhaité :

Titulaire du DUMI

Présence souhaitée le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de préférence les jeudis et vendredis.

Savoir-faire :

Connaissance institutionnelle de la fonction publique et de ses obligations

Pratique artistique individuelle souhaitée

Expérience en milieu scolaire (de la maternelle à l'élémentaire)

Savoir-être :

Bienveillance

Inventivité

Sens du travail d'équipe

Bonne autonomie

Sens du relationnel aiguisé

Positionnement

Liens hiérarchiques :

Directrice de l'Ecole de musique

Liens fonctionnels : Coordinateur des musiciens intervenants, coordinations du département classiques + jazz / musiques actuelles.

Equipe pédagogique dans son ensemble, technique et administrative, et services municipaux.

Conditions d'exercice

Lieu de travail : Ecole Municipale de Musique Guy Laurent – Espace Léon Blum – Place du Pentacle - Saint-Fons et groupes scolaires de Saint-Fons (mobilité demandée dans le cadre des missions effectuées).

Temps de travail : 17h / semaine, pouvant être découpé entre plusieurs personnes. Possibilité de compléter en postulant à Feyzin (14h30 à pourvoir en IMS). Rémunération statutaire de cadre d'emploi des assistants d'enseignement artistique (Grade ATEA 2^e classe)

Particularités (contraintes/difficultés ou autres...): disponibilité ponctuelle en soirée, surtout lors des restitutions, mobilité nécessaire.

Si cette offre vous intéresse, merci d'adresser un courrier à l'attention de : Monsieur le Maire de Saint-Fons – Hôtel de Ville – 1 place Roger Salengro – BP 100 – 69195 SAINT-FONS CEDEX

OU par courriel : ressourceshumaines@saint-fons.fr / cjourdain@saint-fons.fr avant le 5 juillet 2024.

Renseignements auprès de : ressourceshumaines@saint-fons.fr

OU Cécile JOURDAIN / Directrice de l'Ecole municipale de Musique / par courriel : cjourdainh@saint-fons.fr